

Météo



Mois très doux et peu pluvieux

La pluie fait son retour à l'arrivée de l'automne, mais les quantités sont bien loin de suffire pour enrayer l'absence de précipitations des deux premières décades de septembre. La chaleur estivale se poursuit une bonne partie du mois.

Grandes cultures



Le début des récoltes d'automne confirme les craintes de l'été

Les récoltes d'automne s'annoncent décevantes et les implantations des nouveaux colzas sont délicates. Avec des stocks importants, les prix des céréales continuent de baisser alors que ceux des oléagineux s'améliorent.

Viticulture



Un millésime modeste en quantité mais remarquable en qualité

Les rendements sont faibles mais l'état des raisins ramassés laisse présager une belle qualité. L'équilibre est bon entre alcool, acidité et maturité phénologique.

Fruits - Légumes



Des pommes et des poires plus petites mais de belle qualité

La récolte des pommes et poires se poursuit avec les variétés d'automne. La qualité des fruits est satisfaisante mais les calibres sont toujours faibles du fait de la sécheresse persistante. En début de mois, la commercialisation des fruits à noyau bénéficie toujours de la météorologie estivale. Par contre, en noix fraîches, la demande est encore peu présente. En légumes, la production souffre moins de la sécheresse et de la chaleur, les volumes disponibles augmentent.

Fourrage



Lait



Viande bovine



Porcins - Volailles - Ovins



Apiculture



Le retour des pluies est trop tardif pour la pousse de l'herbe en septembre

La pousse de l'herbe est toujours inexistante hormis dans les secteurs arrosés en août. Les pluies de fin de mois provoquent un léger reverdissement des prairies.

Forte augmentation du prix du lait de vache

La baisse saisonnière de la collecte régionale de lait de vache se poursuit en août, mais à un niveau contenu. En revanche, le prix du lait augmente fortement pour atteindre des niveaux inédits. En lait de chèvre, le prix régional amorce sa remontée saisonnière.

Baisse des exportations et des cours des bovins maigres

La baisse des exportations, cumulée à des disponibilités importantes, provoque une chute des cours des bovins maigres. Sur le marché de la viande, les mois se suivent et se ressemblent.

Vers un plafonnement du prix du porc ?

Les mois se suivent et se ressemblent pour la filière porcine toujours tirée vers le haut par la demande asiatique. Toutefois, les prix ont atteint un niveau record qui devrait se maintenir dans les prochains mois. Les abattages régionaux de volailles sont en recul. La hausse saisonnière du cours du lapin est bien engagée.

Une année noire pour les apiculteurs

L'année 2019 est une année atypique : un mois de février très doux suivi d'un printemps froid puis une sécheresse avec deux épisodes caniculaire mettent en péril certains ruchers et réduisent drastiquement la production de miel. La récolte de miel s'annonce catastrophique avec des pertes qui varieraient entre 50 et 70 % par rapport à une année normale.

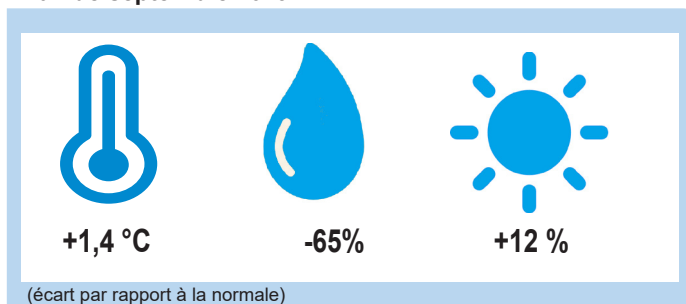
Mois très doux et peu pluvieux

La pluie fait son retour à l'arrivée de l'automne, mais les quantités sont bien loin de suffire pour enrayer l'absence de précipitations des deux premières décades de septembre. La chaleur estivale se poursuit une bonne partie du mois.

Les températures de la première décade sont proches des normales avec des après-midis chauds suivis de nuits fraîches. Les 15 et 16 septembre, les températures grimpent fortement pour dépasser les 30°C sur l'ensemble de la région. Des records mensuels de températures sont alors battus comme à Aubenas en Ardèche, avec 36,9°C à l'ombre. Ces températures maximales élevées conduisent à une température moyenne régionale de 17,8°C, nettement supérieure aux valeurs de saison (16,4°C). Il faut remonter au mois de mai pour retrouver un mois déficitaire en terme de température.

Après trois semaines particulièrement sèches, une perturbation traverse la région en apportant de 10 à 40 millimètres de pluie. Dans les jours qui suivent, le ciel de traîne apporte quelques millimètres supplémentaires, insuffisants pour combler le déficit régional de 65 %. La Haute-Loire et le Rhône sont les départements les moins arrosés avec moins d'une quinzaine de millimètres au Puy et à Lyon.

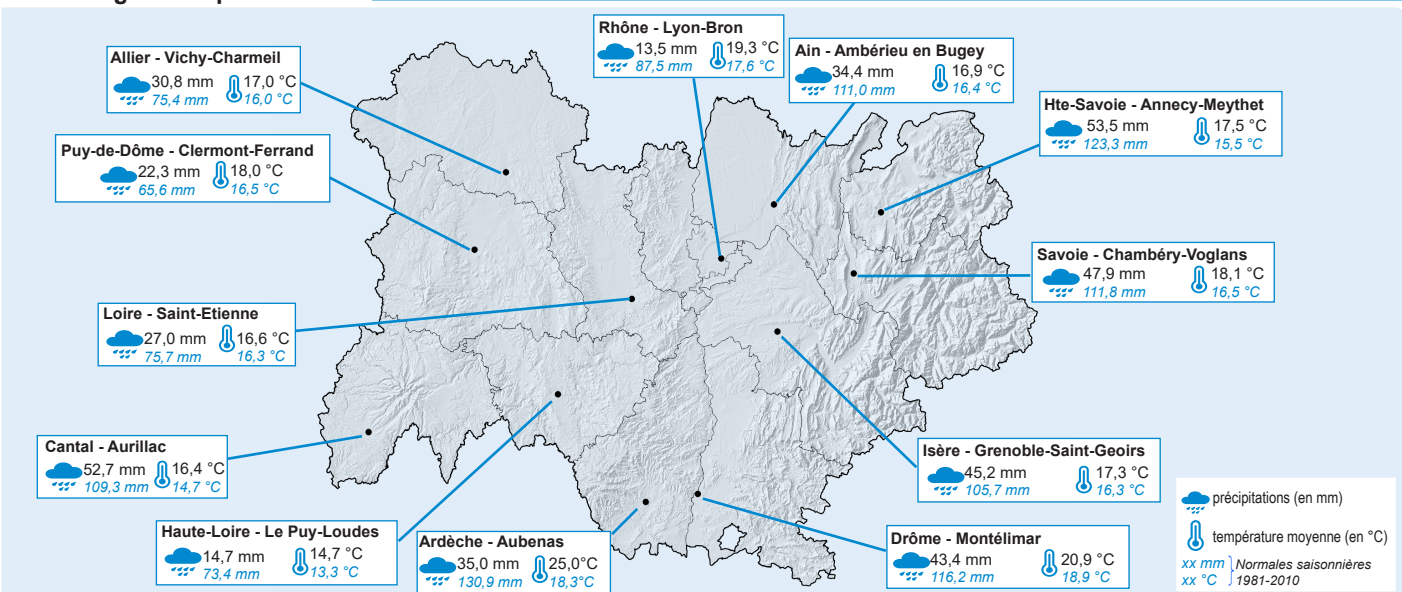
Bilan de septembre 2019



Depuis le début de l'année, le déficit hydrique moyen est important (28 %). Dans certains secteurs de l'Allier, de l'Ardèche et du Puy-de-Dôme il dépasse 50 %. Cette sécheresse est particulièrement prononcée et durable puisque certaines stations atteignent le triste record du dix-huitième mois consécutif de déficit hydrique.

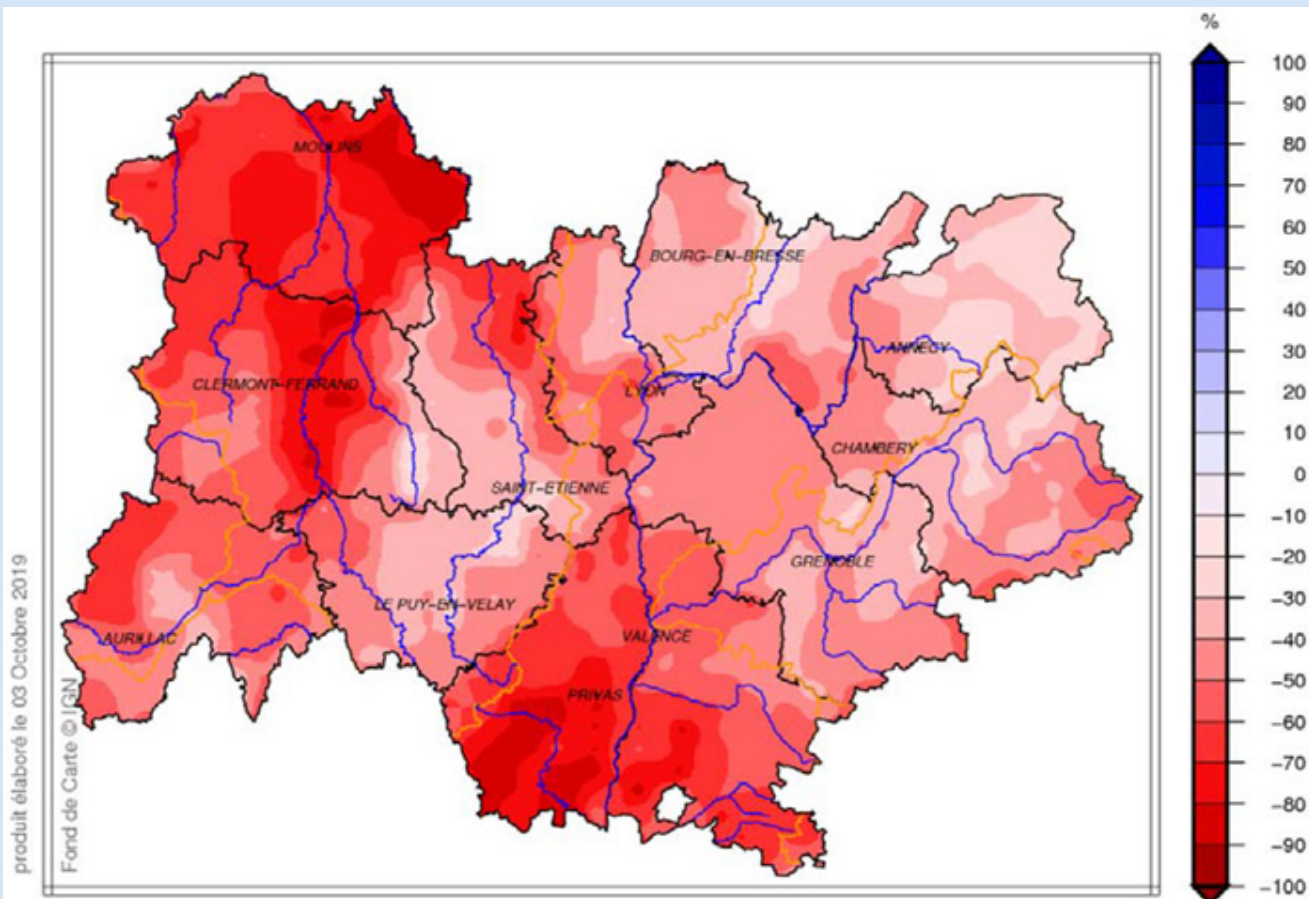
Philippe Ceysat
Bernadette Josserand

Climatologie de septembre 2019



Le choix a été fait de retenir une station par département disposant de données mensuelles homogénéisées sur un temps suffisant pour définir des moyennes de référence.

Source : Météo France



Écart pondéré à la normale 1981-2010 de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} octobre 2019

Le début des récoltes d'automne confirme les craintes de l'été

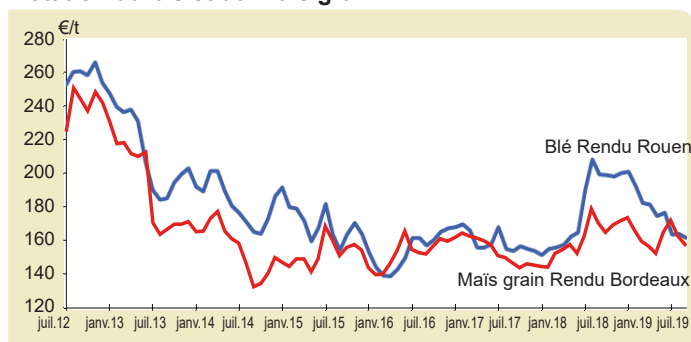
Les récoltes d'automne s'annoncent décevantes et les implantations des nouveaux colzas sont délicates. Avec des stocks importants, les prix des céréales continuent de baisser alors que ceux des oléagineux s'améliorent.

En raison des sols très secs, les préparations en vue des semis de **céréales** sont délicates. En fin de mois, le retour des pluies permet une accélération des travaux et lève les craintes sur les futures implantations. En montagne et dans les sols hydromorphes du nord de la région, les premiers semis débutent en toute fin de mois. Avec les difficultés d'implantation des colzas, les surfaces d'orge et de blé devraient encore progresser dans la région.

Les récoltes de **maïs** débutent timidement dans les secteurs les plus en avance. Malgré les fortes chaleurs estivales, l'humidité des grains est encore importante et retarde la récolte par rapport à l'année dernière qui était très précoce. Fin septembre, 5 % des surfaces sont moissonnées sur la partie rhônalpine, contre 62 % l'an dernier à la même période. Dans l'ouest de la région, plus de 6 000 hectares de maïs initialement destinés à produire du grain, sont ensilés pour pallier le manque de fourrage dans les élevages. Ce transfert touche autant les parcelles non irriguées à faible potentiel que de très belles parcelles bien irriguées.

Le potentiel des maïs est difficile à estimer car les situations sont très hétérogènes en fonction de la qualité des sols et des précipitations. Les premières estimations tablent sur un rendement en baisse de près de 10 % par rapport à l'année dernière soit 84 q/ha.

Cotation du blé et du maïs grain



Source : FranceAgriMer, La Dépêche

Les **maïs semence** ont également souffert des fortes températures et du déficit hydrique. Alors que la récolte est effectuée à près de 50 %, le résultat est attendu en baisse significative par rapport aux dernières années.

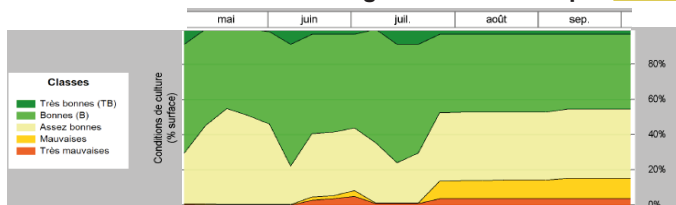
Prix moyen mensuel des céréales

	septembre 2019	sept. 2019/ août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Blé tendre Rendu Rouen	161 €/t	-1,5 %	-19,0 %
Maïs grain Rendu Bordeaux	157 €/t	-3,2 %	-7,8 %

Source : La Dépêche

Les **cours des céréales** sont en baisse. La bonne production mondiale de blé et les perspectives correctes en maïs pèsent sur les cours. Toutefois, la tendance s'inverse en fin de mois avec le retour de la demande d'Afrique du nord en blé et les difficultés de récolte des maïs en Amérique du nord.

Conditions de culture du maïs grain en Rhône-Alpes



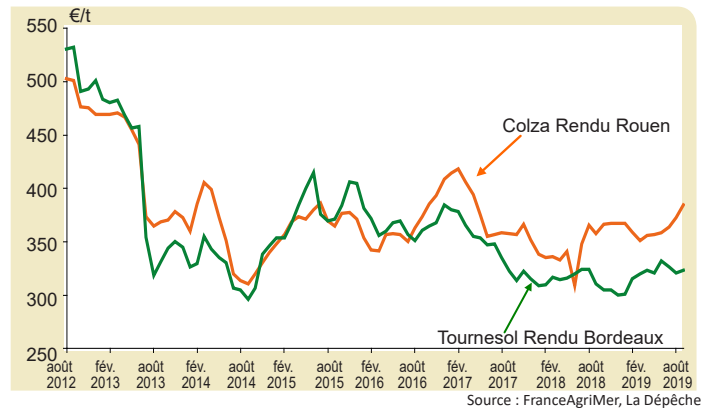
Source : FranceAgriMer Céré Obs

D'après CéréObs*, les conditions de culture bonnes à très bonnes concernent 46 % des surfaces de maïs-grain au 30 septembre 2019, tout comme celles relevées fin septembre 2018.

Les départements suivis actuellement par CéréObs pour la région sont : l'Ain, la Drôme, l'Isère et le Rhône.

Avec les conditions climatiques très sèches, les cultures de **colza** présentent une grande hétérogénéité en allant de *cotylédons* à 7-8 feuilles. Les semis de la première quinzaine d'août ont germé rapidement grâce aux derniers orages de l'été. Ils atteignent 7 à 8 feuilles en fin de mois. Les semis plus tardifs en conditions sèches doivent attendre les pluies du 22 septembre pour débiter la germination. Malgré la période optimale dépassée et les risques d'échec, quelques semis tardifs s'effectuent en toute fin de mois. La pression des ravageurs reste modérée malgré l'arrivée des grosses altises. A noter que le temps sec de la fin de l'été a modifié les habitudes de désherbage (renoncement au traitement de prélevée) et a conduit à des états d'enherbement atypiques en colza.

Cotation du colza et du tournesol



Les récoltes de **tournesol** sont bien avancées, notamment en Auvergne où plus de 80 % des surfaces sont maintenant récoltées. Les premiers résultats témoignent d'un bon comportement du tournesol en petites terres, compte tenu du contexte météo de l'été particulièrement chaud et sec. Ainsi, côté Auvergne, les rendements sont hétérogènes mais moins décevants que pour les autres cultures d'été. Ils restent tout de même en dessous de la moyenne. Côté Rhône-Alpes, on observe de bons résultats, souvent supérieurs à la moyenne quinquennale.

Le rebond des **cours des oléagineux** se poursuit. Les difficultés de récolte du colza canadien entretiennent cette tendance haussière.

Unités : milliers de tonnes, %

Prix moyen mensuel des oléagineux			
	septembre 2019	sept. 2019/ août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Colza Rendu Rouen	385 €/t	+3,2 %	+7,6 %
Tournesol Rendu Bordeaux	323 €/t	+0,6 %	+4,0 %

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

Les cultures de soja arrivent à maturité et la récolte devrait être correcte.

Philippe Ceysat
Bernadette Josserand

Grâce aux dernières pluies, les premiers arrachages de **betterave** débutent en toute fin de mois. La richesse en sucre élevée ne compensera pas le poids très faible des racines qui ont parfois du mal à être récoltées car trop petites.

Les indicateurs pour l'Europe : forte hausse de la production des céréales à paille (sauf blé dur), recul prononcé du colza, baisse attendue de la production de maïs grain

Unité : milliers de tonnes

		UE-28	France	Allemagne	Espagne	Italie	Pologne	Roumanie
Blé tendre	2017	141 175	36 559	24 548	4 456	2 864	11 287	9 856
	2018	128 255	34 045	20 139	6 562	2 768	8 300	10 244
	2019	146 444	39 749	22 875	4 939	2 819	10 730	10 031
Blé dur	2017	9 098	2 119	...	933	4 479
	2018	8 874	1 795	...	1 279	4 304
	2019	7 949	1 566	...	819	4 042
Orge	2017	58 380	12 087	10 922	5 689	1 005	3 770	1 721
	2018	57 142	11 173	9 610	9 219	1 041	3 600	1 877
	2019	61 936	13 636	11 773	5 633	1 050	3 237	1 966
Maïs grain (y.c. semences)	2017	65 452	14 534	4 429	3 700	6 499	3 943	14 498
	2018	67 723	12 728	3 332	3 542	6 226	3 142	18 971
	2019	66 473	12 746	3 781	4 042	5 898	3 238	14 894
Colza	2017	21 946	5 317	4 705	2 706	1 487
	2018	19 907	4 981	3 666	2 163	1 515
	2019	16 922	3 535	2 874	2 390	685
Tournesol	2017	10 232	1 599	...	812	244	...	3 180
	2018	10 289	1 239	...	921	282	...	3 355
	2019	9 915	1 300	...	819	284	...	3 237

données disponibles au 1^{er} octobre 2019

Sources : Commission européenne, Agreste pour la France

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Photo : Draaf Auvergne-Rhône-Alpes
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Un millésime modeste en quantité mais remarquable en qualité

Les rendements sont faibles mais l'état des raisins ramassés laisse présager une belle qualité. L'équilibre est bon entre alcool, acidité et maturité phénologique.

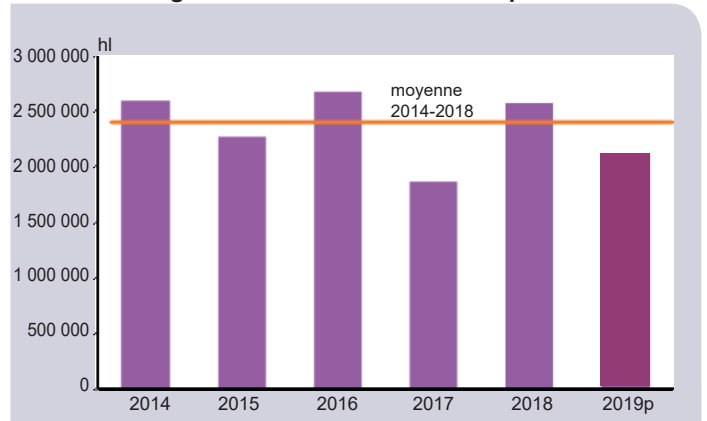
Les vendanges se déroulent dans de bonnes conditions. L'état sanitaire, satisfaisant tout au long de l'année, permet de cueillir à maturité un raisin de belle qualité. En volume, la persistance de la sécheresse pèse sur la production dont le niveau est révisé à la baisse par rapport à l'estimation d'août. Selon les estimations au 20 septembre, la récolte de vins s'établirait à 2,1 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 18 % à celui élevé de 2018 et de 12 % à la moyenne des cinq dernières années. Dans de nombreux vignobles, la baisse de la récolte s'accompagne d'une grande hétérogénéité de la production selon les parcelles et les cépages.

En **Ardèche**, le vignoble souffre beaucoup de la sécheresse et les rendements sont à la baisse. La récolte de vins IGP diminuerait de 13 %.

Dans la **Drôme**, la sécheresse persistante a pour conséquence de poursuivre la concentration des raisins. Les degrés continuent d'augmenter et atteignent parfois des niveaux élevés. Les acidités diminuent mais restent souvent à des niveaux plus hauts que les années précédentes. L'équilibre degré/acidité est plus intéressant que l'an passé. Les rendements sont hétérogènes d'une parcelle à l'autre suivant les possibilités d'irrigation. Les premiers pressurages en blancs et rosés donnent des rendements corrects qui devraient être meilleurs qu'en rouges (prévus en nette baisse par rapport aux normes habituelles).

Dans le **Rhône**, le ban pour les AOP Beaujolais et Beaujolais Villages était fixé le 8 septembre. En fin de mois, les vendanges s'achèvent dans les 12 appellations du Beaujolais. Suite au gel au printemps, à la sécheresse et aux différents épisodes de grêle, le millésime 2019 est marqué par une

Production régionale viticole estimée fin septembre 2019



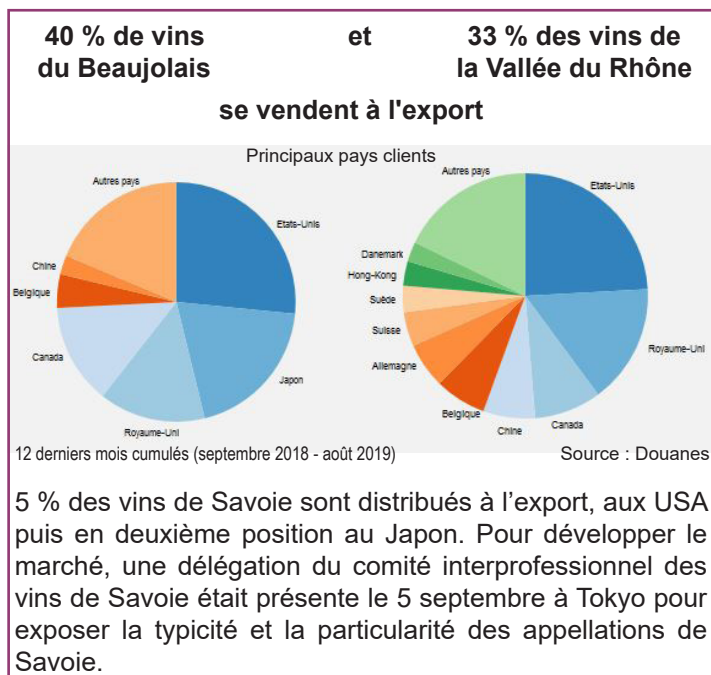
Sources : Agreste pour 2019, Agreste Douanes pour données antérieures

grande hétérogénéité. Autre caractéristique du millésime : de petites grappes, de petites baies et de faibles rendements aussi bien pour le Gamay que pour le Chardonnay. Côté qualité, la maturité a bénéficié des pluies des 2 premières décades d'août, de la bonne insolation du mois d'août puis des températures élevées de fin-août-début septembre. Ainsi, les raisins sont ramassés avec une belle acidité naturelle. L'état sanitaire est resté bon au long de la campagne de production, offrant une belle richesse en sucres, équilibrée par une acidité précieuse.

En **Savoie**, les vendanges commencent autour du 18 septembre dans de bonnes conditions, avec le beau temps. La qualité est très bonne. Le degré d'alcool est élevé naturellement et l'acidité est présente. Cela devrait donner des vins très intéressants, avec un meilleur équilibre que l'an passé.

La campagne commerciale des primeurs dans le Rhône est en phase de lancement. Tout est mis en œuvre pour réussir ce marché qui est un élément fort d'écoulement du vin et une base de référence en termes de prix. La qualité est un argument nécessaire mais pas toujours suffisant pour obtenir un prix rémunérateur. Les prochaines semaines seront déterminantes pour l'orientation des marchés. L'ODG Beaujolais et Beaujolais Villages prévoit des achats assez dynamiques. Les propositions d'achat observées en Beaujolais et Beaujolais Villages se situent entre 210 et 220 €/hl.

■ **Bernadette Josserand**



La taxe américaine sur les vins français semble inéluctable

Les États-Unis ont annoncé mercredi 2 octobre qu'ils allaient frapper 7,5 milliards de dollars de produits européens de tarifs douaniers punitifs, quelques heures seulement après avoir remporté « une grande victoire » à l'OMC dans l'interminable affaire des subventions à Airbus et Boeing.

La majeure partie des sanctions sera appliquée aux importations en provenance de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et du Royaume-Uni.

Seront concernés dès ce 18 octobre par des droits douaniers supplémentaires de 25 % (sur la valeur des produits lors de leur dédouanement) les vins tranquilles exportés en bouteilles (dans un contenant inférieur ou égal à 2 litres) et présentant un degré d'alcool inférieur ou égal à 14 %. En conséquence, les vins tranquilles supérieurs à 14 %, les vins conditionnés en vrac ainsi que les vins mousseux ne sont pas concernés par cette mesure.

Les exportateurs français sont désabusés après l'annonce de l'augmentation de ces taxes à l'importation aux États-Unis, d'autant que les répercussions commerciales ne se sont pas fait attendre. Au lendemain de la décision, des importateurs américains prenaient déjà leur téléphone pour annuler des commandes de Beaujolais Nouveau en particulier !

Les États-Unis sont la première destination à l'export pour les vins.

En cumul d'août 2018 à août 2019, les États-Unis ont ainsi représenté 36 % des exportations de Beaujolais et 33 % des vins de la Vallée du Rhône.

Le boom des bières

En 2018, les ventes de bières ont quasiment atteint 1,2 milliard de litres dans les hypers et supermarchés tricolores, contre 902 millions de litres pour les vins tranquilles, selon le panéliste IRI. Les blondes et autres brunes représentent ainsi 45,8 % du volume des boissons alcoolisées vendues en grande distribution, en hausse de 2,5 % par rapport à 2017. Les vins, autrefois dominants, ont reculé de près de 2 % entre 2017 et 2018 et ne pèsent plus que 35 % de ce marché en volume. Les données enregistrées entre mai 2018 et mai 2019 sont encore plus sévères. Au cours de cette période, les ventes de bières ont progressé de 5,4 % en volume quand les vins tranquilles ont reculé de 4 %. Malgré cela, ils restent en tête de la valeur des ventes de boissons alcoolisées en grande distribution, ayant réalisé 31,7 % du chiffre d'affaires de ce secteur en 2018, devant les alcools (23,7 %), les bières (22 %), les vins effervescents (10,9 %) et les apéritifs (10,8 %).

La bière est à la mode chez les jeunes. Selon Kantar Worldpanel, les moins de 35 ans consomment autant de bières que le reste de la population française. En 2018, ils ont acheté 30,2 litres en moyenne, soit 9 litres de plus qu'en 2010. Les gros consommateurs de vins, surtout de vin rouge, sont plus âgés et ne se renouvellent pas.

Source : extrait de la revue « La vigne » septembre 2019 - Chantal Sarrazin

Il s'ouvre actuellement en France une brasserie artisanale tous les jours. On en a dénombré 1 600 sur tout le territoire en 2018. Avec 280 brasseries artisanales, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région brassicole de France en nombre de sites de production recensées. Prochain défi, produire davantage de bio

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
 Tél : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76
 Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
 Directeur de publication : Seán Healy
 Rédacteur en chef : David Drosne
 Composition : Laurence Dubost
 Dépôt légal : octobre 2019
 ISSN : 2494-0070

Des pommes et des poires plus petites mais de belle qualité

La récolte des pommes et poires se poursuit avec les variétés d'automne. La qualité des fruits est satisfaisante mais les calibres sont toujours faibles du fait de la sécheresse persistante. En début de mois, la commercialisation des fruits à noyau bénéficie toujours de la météorologie estivale. Par contre, en noix fraîches, la demande est encore peu présente. En légumes, la production souffre moins de la sécheresse et de la chaleur, les volumes disponibles augmentent.

Fruits

La campagne en **pêche** et **nectarine** se termine. La poursuite d'un temps estival permet de maintenir l'intérêt du consommateur jusqu'à mi-septembre. Afin de conserver un flux régulier pour les derniers lots mis en vente, des réajustements de prix à la baisse sont constatés. Les cours restent inférieurs d'environ 20 % à ceux de septembre 2018.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	septembre 2019	août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Pêche chair jaune - cat. I A - plateau - le kg	1,37 €/kg	1,78 €/kg	-33 cts/kg
Nectarine chair blanche - cat. I A - plateau - le kg	1,36 €/kg	1,83 €/kg	-39 cts/kg

La récolte de la **poire** se poursuit pour les variétés d'automne. Le temps doux et ensoleillé est favorable à une belle collecte, la production s'annonce légèrement supérieure, soit +5 % par rapport à 2018. L'état sanitaire des vergers est bon grâce à un temps limitant les attaques de nuisibles et autres bactéries. Les ventes sont faibles en début de mois avec un temps encore doux freinant la consommation. La demande progresse avec les premiers jours d'automne et le rafraîchissement des températures. Les cours sont très fermes entre août et septembre (+6 centimes) et en forte hausse par rapport à ceux de 2018 (+23 % par rapport à septembre 2018).

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	septembre 2019	août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Poire Williams - cat. I - 70-75 mm plateau 1 rang - le kg	1,46 €/kg	1,40 €/kg	+27 cts/kg

La récolte de **pomme** se termine pour de nombreuses variétés (Gala, Canada, Granny...). Elle débute ou se poursuit en Golden selon les secteurs géographiques. Le temps doux et ensoleillé permet une bonne récolte (la production est estimée en hausse de 4 % cette année, soit 107 000 tonnes avec un rendement de 34 t/ha). Les fruits sont de belle qualité et de belle coloration. L'état sanitaire des vergers est globalement bon, la présence de carpocapses sur certaines parcelles est observée. Les épisodes de sécheresse limitent fortement les attaques bactériennes et cryptogamiques, la canicule entraîne une baisse des calibres pour l'ensemble des variétés, en particulier pour les vergers non irrigués. La commercialisation en cette période de rentrée reste timide, avec la persistance de la chaleur qui pénalise la consommation et la concurrence encore soutenue des autres fruits (dernières pêches, prunes et raisins...).

Prix moyen mensuel au stade expédition		
	septembre 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Pomme Gala - cat. I - 170-220 g plateau 1 rang - le kg	1,00 €/kg	=

Une petite récolte est annoncée en **noix**, les trois épisodes de grêle et vents violents des 15 juin, 1^{er} et 6 juillet ont endommagé et fait tomber plusieurs milliers d'arbres. La récolte 2019 devrait être plus faible d'environ 30 %. La saison démarre fin septembre en noix fraîche. La variété Lara fraîche monte en puissance très progressivement car les conditions climatiques plutôt chaudes ne favorisent pas sa commercialisation. Les premiers cours s'établissent à 2,30 €/kg au stade expédition en calibre +34 mm, soit 45 cts/kg de moins par rapport à septembre 2018.

La campagne de la **châtaigne** débute doucement avec la variété hybride Bouche de Bétizac. Très vite, l'offre peu abondante s'équilibre avec une demande réservée. Malgré un produit de belle qualité, les cours se positionnent à un niveau moins intéressant qu'en 2018 (3,80 €/kg contre 4,40 €/kg en 2018).

Légumes

Les conditions de pousse de la **laitue** sont favorables. L'offre progresse en volume mais la demande reste toujours réservée. Les cours augmentent du fait de la faible production en début de mois. Toutefois l'augmentation des volumes, courant septembre, fait pression sur les prix et les s'orientent à la baisse en fin de mois.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	septembre 2019	août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Laitue Batavia blonde cat. I colis de 12	0,59 €/pièce	0,54 €/pièce	-8 cts/pièce

Grâce à des températures et un ensoleillement généreux, la production de **courgette** se poursuit dans de bonnes conditions. En début de mois, l'offre disponible a du mal à satisfaire la demande. Toutefois, la courgette espagnole devient plus présente et supplante progressivement la pro-

duction régionale. Les cours s'orientent à la baisse en fin de mois (plateau de courgette au stade production 1 €/kg fin septembre contre 1,15 €/kg fin août 2019).

L'offre en **radis** reste limitée et la demande est peu soutenue. Les cours sont stables (56 centimes la botte au stade expédition).

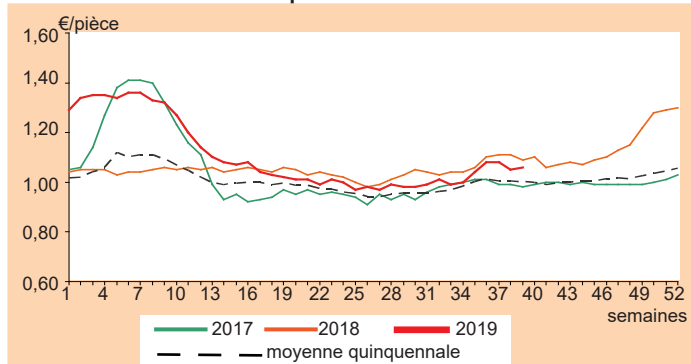
Les cultures de **tomate** souffrent moins de la sécheresse et de la chaleur. La production augmente et les cours restent fermes, bien au-dessus des prix de l'année 2018. La fin de la production régionale est prévue pour la mi-octobre.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	septembre 2019	août 2019	sept. 2019/ sept. 2018
Tomate ronde 67-82 mm - le kg	1,34 €/kg	1,31 €/kg	+38 cts/kg

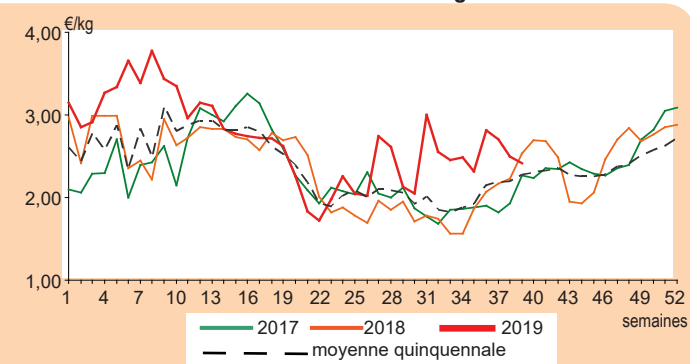
■ Jean-Marc Aubert

Prix des fruits et légumes au stade détail GMS

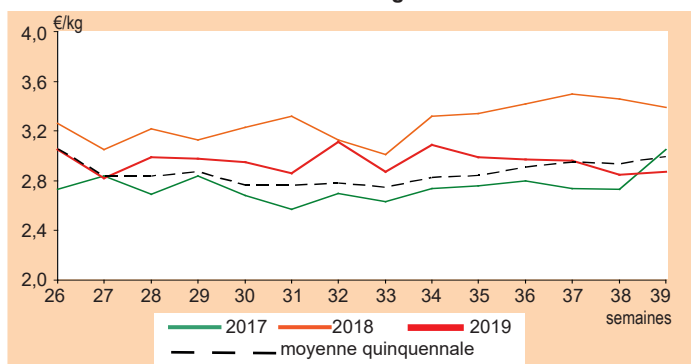
LAITUE batavia France - la pièce



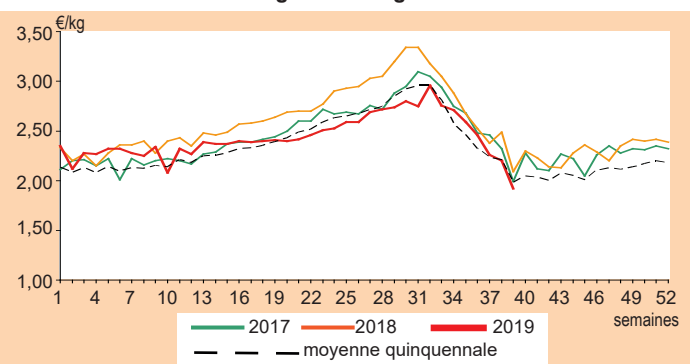
TOMATE ronde France 57-67 mm vrac - le kg



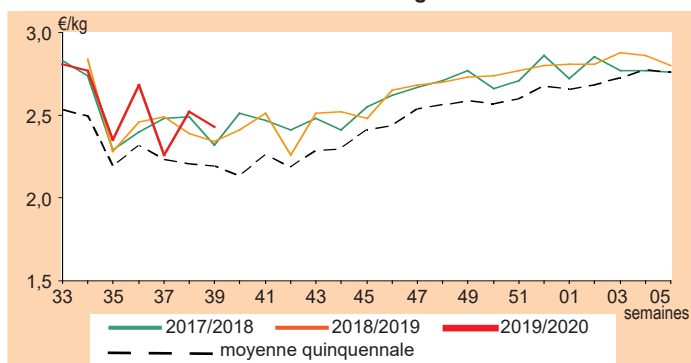
PECHE chair blanche A-AA vrac - le kg



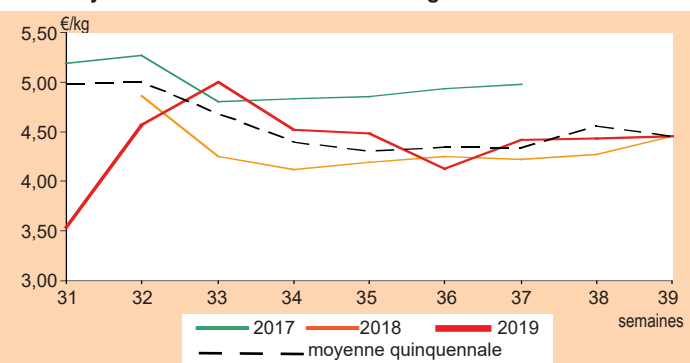
POMME Gala France +170 g vrac - le kg



POIRE Williams verte France Vrac - le kg



PRUNE jaune Mirabelle France vrac - le kg



Source : FranceAgriMer - RNM - Relevés de prix chaque semaine dans un panel représentatif de 150 grandes et moyennes surfaces

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Le retour des pluies est trop tardif pour la pousse de l'herbe en septembre

La pousse de l'herbe est toujours inexistante hormis dans les secteurs arrosés en août. Les pluies de fin de mois provoquent un léger reverdissement des prairies.

En **plaine**, la situation a peu évolué. L'herbe n'a pas poussé sur la majorité du territoire régional. Seuls les secteurs arrosés en août, allant de la Haute-Loire à l'Ain, connaissent une pousse significative. Les pluies de fin de mois font légèrement reverdir les prairies et redonnent un peu d'espoir. Pour concrétiser ce dernier, il faudra que les mois d'octobre et novembre soient doux, humides et sans fortes gelées précoces.

Les semis de dérobés et prairies temporaires profitent des dernières pluies pour germer. Comme depuis le début de l'été, l'affouragement au pré se poursuit.

En **altitude**, la situation est très hétérogène. Les secteurs bien arrosés en août connaissent une pousse de l'herbe proche des normales alors que la pousse est très faible dans les zones en déficit hydrique depuis le début de l'été. Les pluies de fin de mois sont bénéfiques mais ce sont les conditions climatiques du mois d'octobre qui décideront de la pousse d'arrière-saison.

Sur l'année, le bilan est également très hétérogène en fonction de la qualité des sols et de la localisation des orages.

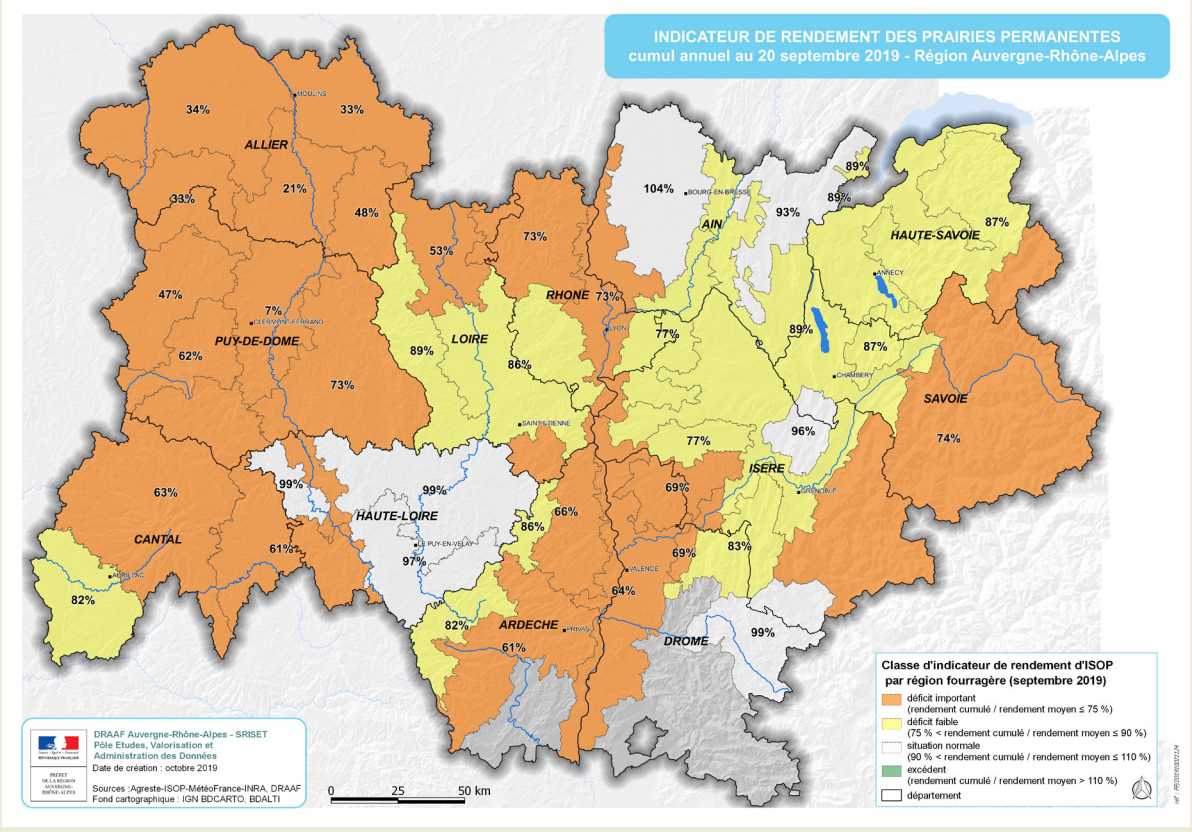
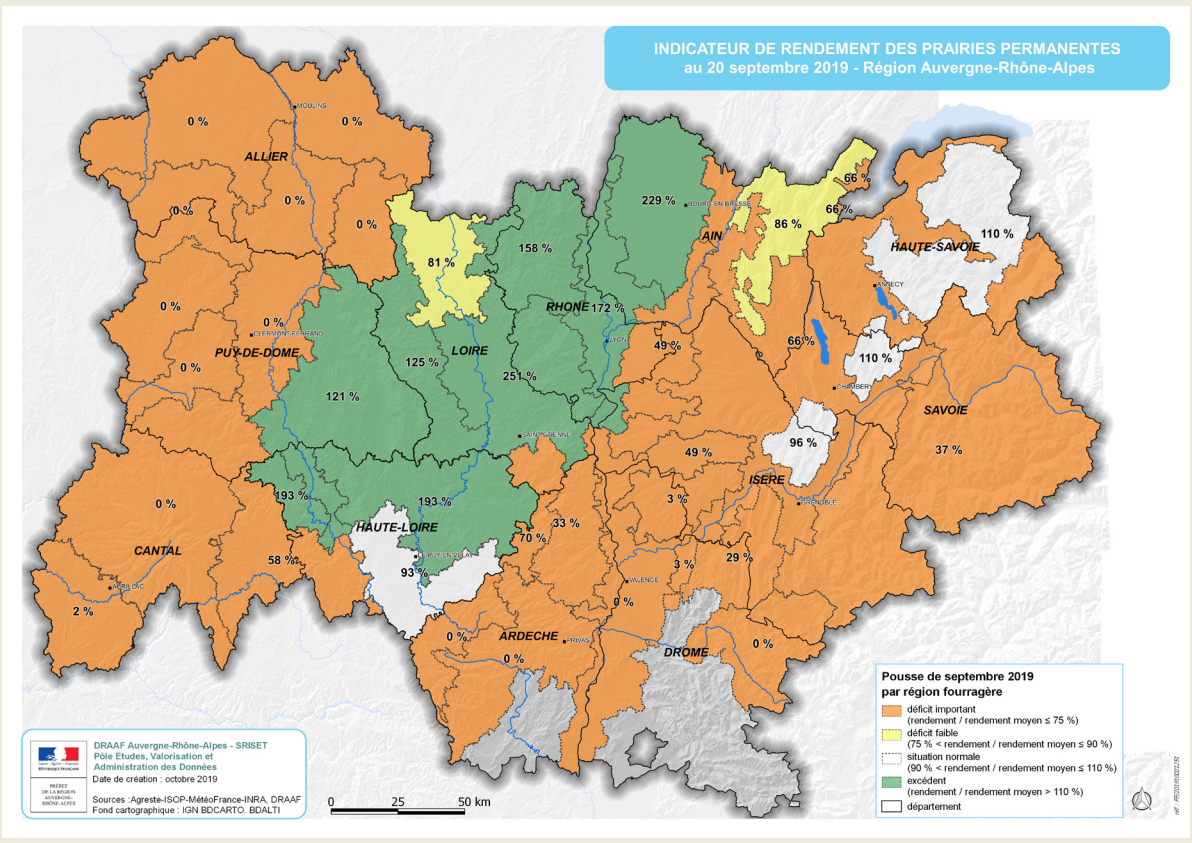
Les récoltes des **maïs fourrages** sont terminées en plaine et bien avancées en montagne. Les rendements sont très hétérogènes en fonction du déficit hydrique rencontré. A l'est de la région, les premières estimations donnent des rendements en léger retrait par rapport aux valeurs habituelles. Les pluies de la première quinzaine d'août dans la Loire, le Rhône et l'Ain sauveraient la récolte d'ensilage

de maïs qui était mal engagée à cause de la sécheresse. Dans l'Ain, les rendements varient entre 14 et 16 tonnes de matière sèche par hectare correspondant à une année normale : même si les plantes ne sont pas très hautes, les épis sont beaux avec une bonne qualité des ensilages selon les premières analyses. Dans les secteurs majoritairement irrigués comme en Ardèche, les rendements sont sécurisés et proches des normales. A l'ouest de la région, les rendements sont hétérogènes et globalement très faibles. En moyenne sur l'Allier et le Puy-de-Dôme, le rendement est inférieur à 6 tonnes de matière sèche par hectare pour les parcelles non irriguées. Sur ces deux départements, le transfert de maïs initialement destiné au grain vers l'ensilage est estimé à plus de 6 000 hectares. Il concerne aussi bien les parcelles à très faible potentiel que des parcelles bien irriguées à haut potentiel.

Les résultats du système « informations et suivi objectif des prairies » (isop) au 20 septembre font apparaître une pousse de l'herbe très déficitaire sur la majorité de la région à l'exception de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône et une partie de l'Ain.

En cumul depuis le début de l'année, le déficit fourrager est important en vallée du Rhône, dans les Alpes et à l'ouest de la région.

■ **Philippe Ceysat,**
Fabrice Clairet



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
 Tél : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76
 Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
 Directeur de publication : Seán Healy
 Rédacteur en chef : David Drosne
 Composition : Laurence Dubost
 Prix : 2,50 €
 Dépôt légal : octobre 2019
 ISSN : 2494-0070

Forte augmentation du prix du lait de vache

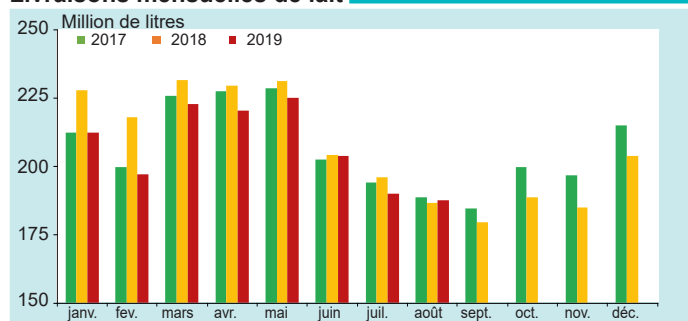
La baisse saisonnière de la collecte régionale de lait de vache se poursuit en août, mais à un niveau contenu. En revanche, le prix du lait augmente fortement pour atteindre des niveaux inédits. En lait de chèvre, le prix régional amorce sa remontée saisonnière.

Lait de vache

La baisse saisonnière de la **collecte** de lait de vaches, débutée depuis mai, est in fine contenue au mois d'août, malgré la sécheresse et le manque d'herbe dans les pâtures. Ainsi, les volumes collectés en août affichent une baisse saisonnière limitée, certainement du fait d'un prix très attractif.

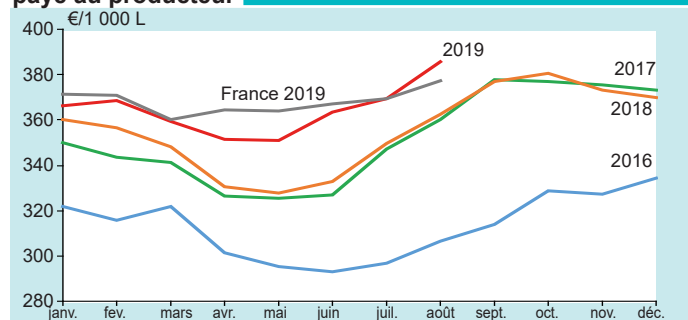
En cumul depuis le début de l'année, la baisse de la collecte régionale reste plus importante qu'au niveau national, montrant une fois de plus la déprise laitière dans certains territoires de la région. Elle est en légère hausse au niveau européen (81,2 millions de tonnes sur les 7 premiers mois de 2019 contre 80,9 millions de tonnes en 2018) avec de fortes disparités selon les pays : baisse en Allemagne et en France, hausse en Irlande...

Livraisons mensuelles de lait



Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

Prix moyen du lait (bio et non bio, hors départements savoyards) payé au producteur



Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

Livraisons de lait				
	août 2019	août 2019/ juillet 2019	année 2019	2019/ 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	188 millions de litres	-1,2 %	1 658 millions de litres	-3,8 %
France	1 868 millions de litres	-1,8 %	16 154 millions de litres	-1,20 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

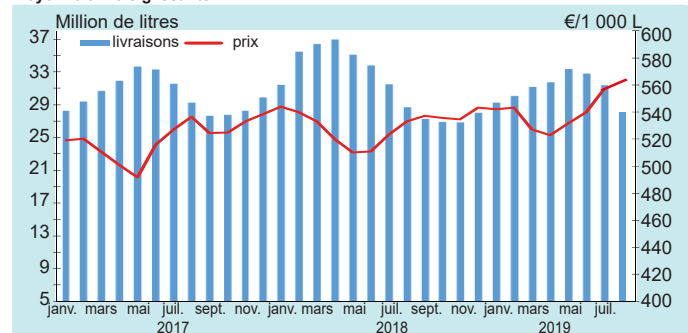
La progression du **prix** du lait régional se poursuit pour atteindre des niveaux inédits en août (415 €/1 000 l tous laits confondus).

Le prix du lait régional hors départements savoyards reste supérieur à la moyenne nationale.

Prix moyen régional du lait (hors depts. savoyards)			
	août 2019	août 2019/ juillet 2019	2019/ 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	386 €/1 000 litres	+16 €/1 000 litres	+24 €/1 000 litres
France	377 €/1 000 litres	+8 €/1 000 litres	+20 €/1 000 litres

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

Livraisons et prix moyen du lait des Savoie - moyenne 3 mois glissants

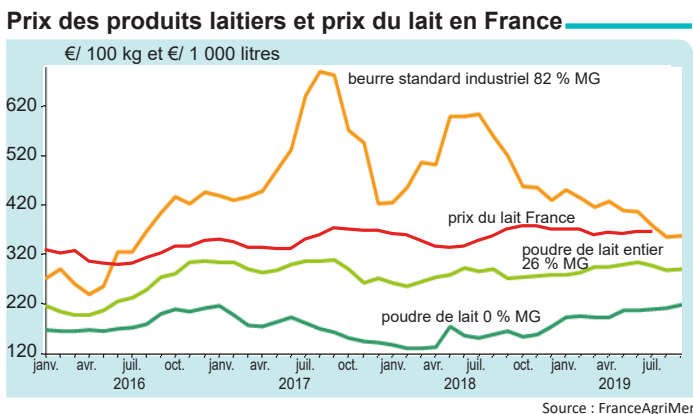
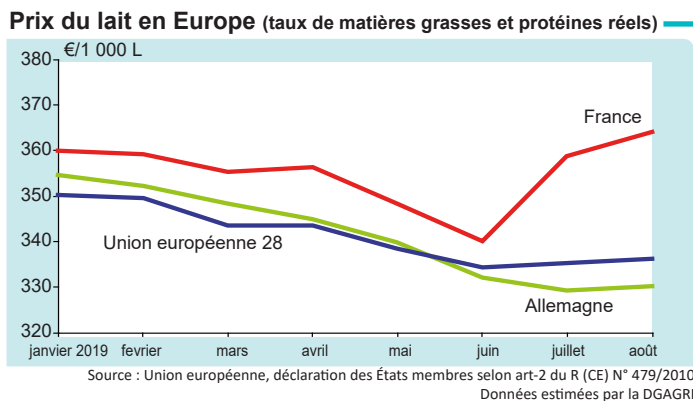


Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

La tendance est identique pour le lait dans les départements savoyards dont la production baisse légèrement en août (29 ML sur 3 mois glissants) dans un contexte de prix en hausse (566 €/1 000 L sur 3 mois glissants).

En Europe, dans un contexte de collecte contenue, la hausse du prix du lait reste globalement beaucoup plus modérée qu'en France sans qu'aucune explication justifiée à elle seule ce différentiel. D'après les estimations d'Eurostat, le prix du lait France devrait toutefois baisser dès le mois de septembre.

Sur le marché des **produits laitiers**, le prix du beurre est de nouveau en légère baisse mais reste encore rémunérateur malgré des stocks importants chez les industriels. Le prix des poudres maigres est de nouveau en hausse (2 200 €/tonne) sans pour autant atteindre les sommets de 2014 (3 300 €/tonne). Dans ces conditions, les industriels se tournent désormais vers la fabrication de beurre/poudre maigre au détriment des fromages.



CETA : des éleveurs canadiens en colère
1,2 milliard d'euros : c'est la somme que le gouvernement canadien va distribuer à ses éleveurs laitiers pour faire face aux dommages portés à la filière liés notamment au CETA. En effet, depuis sa mise en place progressive depuis 2 ans, les exportations de fromages européens (Italie, France...) ont fortement augmenté. Ainsi, Comté, Camembert de Normandie et autres fromages italiens se substituent aux fromages canadiens dans les étals à des prix très compétitifs. De quoi bouleverser toute la filière laitière dans ce pays où la production est très régulée avec la mise en place de quotas stricts afin d'ajuster l'offre à la demande.

Lait de chèvre

La production poursuit sa baisse saisonnière. Les **livraisons** régionales d'août reculent de 16 % par rapport à celles du mois dernier mais restent dynamiques car supérieures à celles d'août 2018. En cumul depuis le début de l'année, la collecte n'est plus qu'en léger retrait de 0,5 % par rapport à celle de l'an passé.

Au niveau national, la tendance est analogue. La baisse saisonnière de la collecte se poursuit. Les livraisons d'août reculent de 11 % comparées à celles de juillet 2019 mais sont supérieures à celles de l'an passé. La production cumulée est en léger retrait de 1 % par rapport à celle de 2018.

Livraisons de lait de chèvre				
	août 2019	août 2019/ août 2018	année 2019	2019/ 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	26 408 hl	+5,6 %	253 890 hl	-0,5 %
France	409 320 hl	+2,4 %	3 431 938 hl	-1,0 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 07/10/2019

Le prix moyen régional du lait initie sa remontée saisonnière en août. Il gagne 5,6 % en un mois et s'estime à 647 €/1 000 litres, en hausse de 2,9 % comparé à août 2018. Au niveau national, la remontée saisonnière des prix se poursuit : le prix français gagne 5,3 % par rapport à juillet et se situe au-dessus de son niveau de 2018 (+3 %).

Prix moyen du lait de chèvre			
	août 2019	août 2019/ juil. 2019	août 2019/ août. 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	647 €/1 000 litres	+5,6 %	+2,9%
France	689 €/1 000 litres	+5,3 %	+3,0%

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 10/10/2019

Les bons niveaux des taux butyreux et protéiques d'août 2019, supérieurs à ceux de 2018, contribuent à une meilleure valorisation du lait aux niveaux national et régional.

François Bonnet
Fabrice Clairet

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Baisse des exportations et des cours des bovins maigres

La baisse des exportations, cumulée à des disponibilités importantes, provoque une chute des cours des bovins maigres. Sur le marché de la viande, les mois se suivent et se ressemblent.

Bovins maigres

Après six mois marqués par des **exportations** très dynamiques, celles-ci se replient en août, à un niveau inférieur à celui de l'an passé ou d'il y a 2 ans.

L'Algérie a traditionnellement réduit ses achats comme chaque été en période de fortes chaleurs. Mais c'est surtout l'Italie qui freine ses importations dans une période où les disponibilités sont abondantes pour faire pression sur les prix. Toutefois, le cours du jeune bovin à Modène a baissé de façon prématurée mais de manière moins marquée que les autres années et remonte depuis le mois d'août. Ceci devrait favoriser les mises en place chez les engraisseurs italiens en fin d'année.

Les exportations restent dynamiques sur les 8 premiers mois de l'année, en hausse par rapport à l'an passé, essentiellement en Italie, en Espagne et en Algérie. Le Maroc et la Tunisie sont également acheteurs dans une moindre mesure. Ces clients « de niche » permettent une meilleure valorisation que sur le marché italien, malgré des surcoûts liés aux contrôles FCO.

Exportations de broutards				
	août 2019	août 2019/ juillet 2019	2019	2019/2018
Auvergne-Rhône-Alpes	22 814 têtes	-25,0 %	198 747	+5,0 %
France métropolitaine	71 543 têtes	-21,0%	720 703	-1,6 %

Source : DGAL

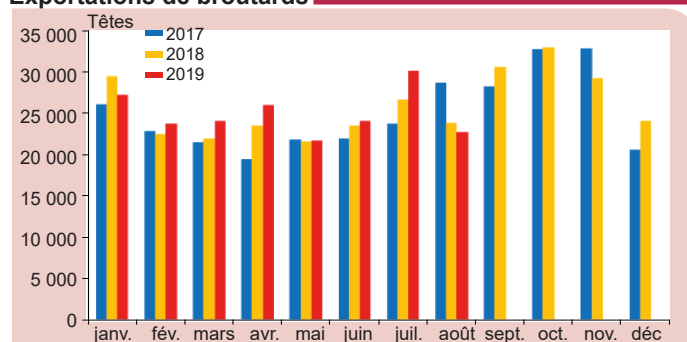
La pression exercée sur les prix par les acheteurs italiens a été efficace puisque les cours chutent dans toutes les catégories de bovins, que ce soit sur le bassin rustique, charolais ou limousin.

Unité : €/kg vif

Cotations départ ferme des bovins maigres			
Commissions de cotation Clermont-Ferrand, Dijon et Limoges			
	septembre 2019	Évolution sept. 2019/ août 2019	Évolution sept. 2019/ sept. 2018
Mâle Croisé U 400 kg	2,37	-4,0%	-9,3%
Mâle Aubrac U 400 kg	2,49	-3,8%	-7,9%
Mâle Salers R 350 kg	2,07	-3,4%	-8,1%
Mâle Charolais U 400 kg	2,56	-2,1%	-6,3%
Mâle Limousin U 350 kg	2,65	-0,7%	-2,6%
Femelle Croisée R 270 kg	2,30	-2,8%	-4,0%

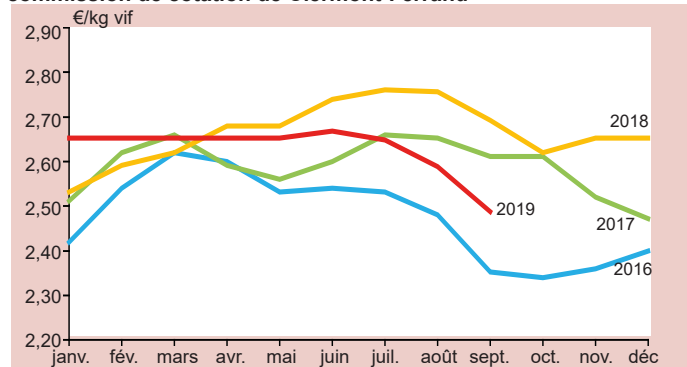
Source : FranceAgriMer

Exportations de broutards



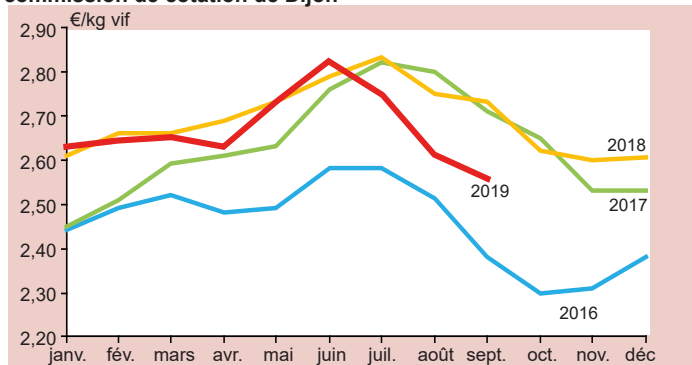
Source : Agreste-BDNI - extraction du 01-10-2019

Mâle Croisé U 400 kg - commission de cotation de Clermont-Ferrand



Source : Agreste, FranceAgriMer

Mâle Charolais U 400 kg - commission de cotation de Dijon



Source : Agreste, FranceAgriMer

Le marché est resté plutôt dynamique en septembre à La Talaudière et Bourg-en-Bresse. Près de 4 600 veaux ont trouvé preneur. Les prix ne sont toujours pas au rendez-vous, subissant encore la forte baisse du prix des veaux de boucherie. A titre d'exemple, le mâle croisé mixte s'échange à 165 €/tête en septembre contre plus de 220 en juillet. Les exportations de petits veaux en Espagne sont nombreuses, mais les transactions se font à faible montant.

Bovins de boucherie

Les **abattages** de vaches sont en légère hausse au mois d'août. Sur les 8 premiers mois de l'année, ils sont en baisse, la décapitalisation du cheptel allaitant restant limitée. Les abattages de veaux de boucherie progressent, les poids moyens d'abattage également, les animaux étant restés plus longtemps à l'engraissement dans l'espoir d'une remontée des prix.

Unité : Tonne équivalent carcasses

Abattages de bovins en Auvergne-Rhône-Alpes				
	août 2019	août 2019 / juil. 2019	année 2019	2019 / 2018
Vaches	7 676	+3,5 %	58 788	-1,1 %
Bovins mâles (+12 mois)	2 593	-6,2 %	22 761	-7,6 %
Génisses (+12 mois)	3 653	+3,7 %	28 340	-4,8 %
Veaux de boucherie (- 8 mois)	1 639	+4,2 %	14 458	+0,6 %

Source : Agreste - BDNI - extraction du 01/09/2019

Les **cours** de la vache allaitante fléchissent de nouveau, la demande « carcasse » est moindre, les arrières sont destinés au piéçage tandis que les avants sont destinés au hachage. Les besoins en vaches laitières sont réguliers et les cours se maintiennent pour les animaux en bon état. Le jeune bovin, dont les disponibilités sont moindres, voit son prix augmenter.

Unité : €/kg de carcasse

Cotations des bovins finis entrée abattoir Commission de cotation bassin Centre-Est			
	septembre 2019	Évolution sept. 2019/ août 2019	Évolution sept. 2019/ sept. 2018
Vaches viande R	3,69	-0,3 %	-1,6 %
Vaches mixte O	3,23	-0,1 %	-1,7 %
Génisses viande U	4,48	-0,6 %	-2,1 %
Jeunes bovins viande U	3,96	+0,3 %	+2,9 %
Veaux de boucherie rosé clair R	5,74	+2,9 %	-6,6 %

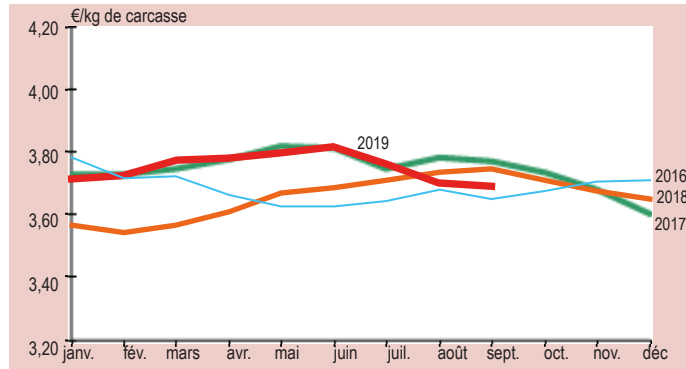
Source : FranceAgriMer

La remontée saisonnière des prix des **veaux de boucherie** débute enfin timidement, elle devrait perdurer dans la mesure où les cours sont en hausse depuis plusieurs semaines en Italie et aux Pays-Bas.

■ François Bonnet

Cotation entrée abattoir de la vache viande R

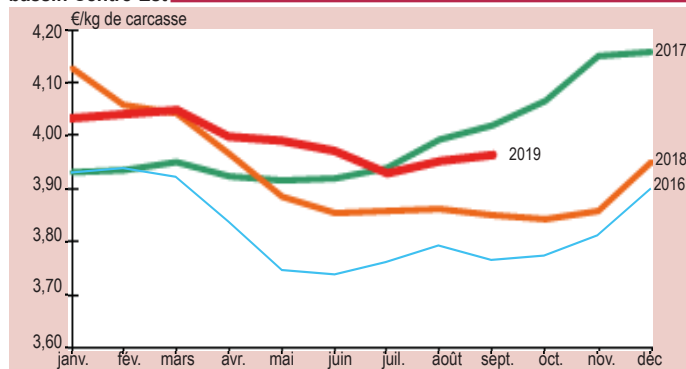
bassin Centre-Est



Source : FranceAgriMer

Cotation entrée abattoir du jeune bovin U

bassin Centre-Est



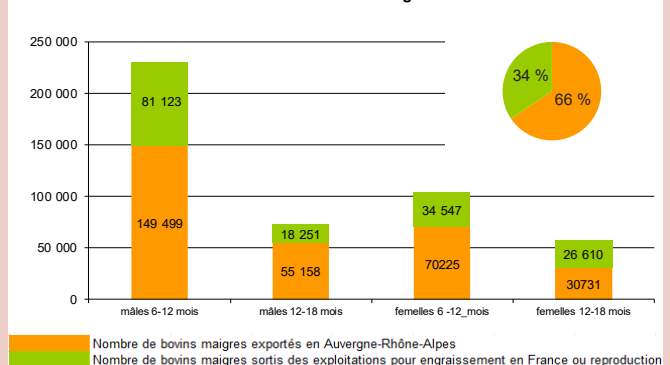
Source : FranceAgriMer

L'export, un débouché incontournable pour la production régionale de brouillards

Avec près de 310 000 têtes exportées en 2018, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région exportatrice de brouillards en France et permet de valoriser les prairies de montagne sur lesquelles il n'est pas toujours possible d'installer des cultures.

Les exportations représentent plus des 2/3 des sorties des fermes pour les bovins de 6 à 18 mois, le restant étant destiné à l'engraissement, à la reproduction voire à l'abattage.

Poids des exportations dans le nombre de bovins maigres sortis des fermes en 2018 en région



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Séan Henly
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Vers un plafonnement du prix du porc ?

Les mois se suivent et se ressemblent pour la filière porcine toujours tirée vers le haut par la demande asiatique. Toutefois, les prix ont atteint un niveau record qui devrait se maintenir dans les prochains mois. Les abattages régionaux de volailles sont en recul. La hausse saisonnière du cours du lapin est bien engagée.

Porcs

Les **abattages** régionaux de porcs sont en baisse au mois d'août, ils devraient repartir à la hausse en septembre en vue de la rentrée scolaire. En cumulé depuis le début de l'année, ils sont en légère progression.

Abattages de porcs charcutiers			
août 2019	août 2019/ juil. 2019	année 2019	cumul 2019/ cumul 2018
10 105 tec	-8,3 %	84 607 tec	+0,8 %

tec : tonne équivalent-carcasse

Source : Agreste

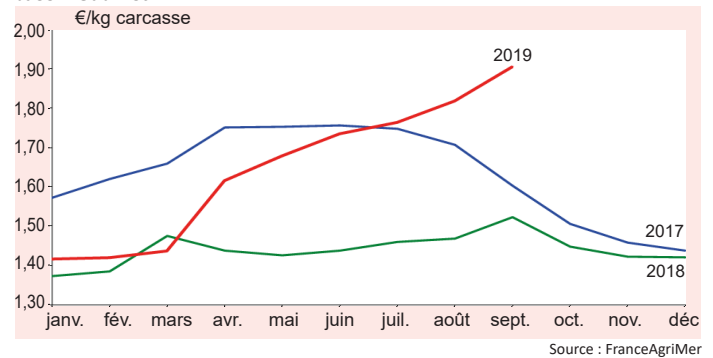
A la cotation du marché du porc sur le bassin Grand Sud-Est, le **prix** du porc charcutier progresse de nouveau (1,91 €/kg, +4,8 %/août, +25 %/septembre 2018) et atteint des sommets jamais vus depuis au moins 6 ans.

Le prix de l'aliment (245 € par tonne en août) baisse à nouveau, il reste cependant supérieur à celui de l'an passé. L'indicateur de marge brute naisseur-engraisseur progresse à nouveau, à 1 984 €/troupe/an en août, pour les post-sevrés engraisseurs, la marge est de 44,5 €/porcelet (source IFIP).

Les disponibilités importantes se voient compensées par une demande chinoise sans précédent et une hausse traditionnelle de la consommation nationale en période de rentrée scolaire. Les entreprises peinent à répercuter les hausses de prix auprès de la grande distribution qui fait pression, mettant certains industriels de la filière en difficultés. Dans ces conditions, la hausse inédite des prix devrait pouvoir se stabiliser dans les prochaines semaines, comme c'est déjà le cas en Espagne.

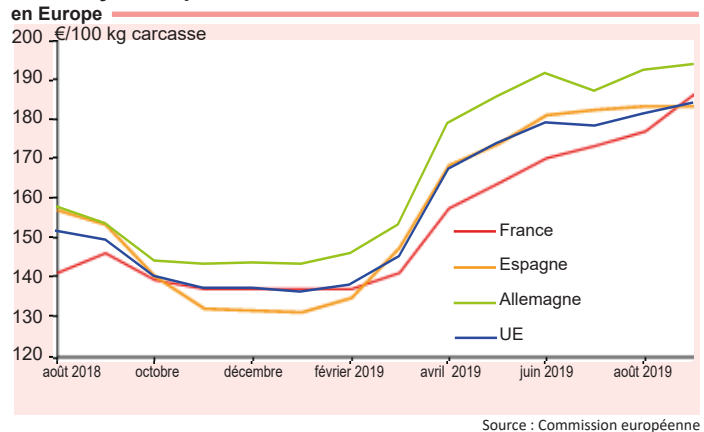
La peste porcine africaine s'étend encore en Asie (confirmation de cas en Corée du sud en septembre) et la demande asiatique devrait se poursuivre durablement. Les taxes à l'importation de porc des Etats-Unis ont été supprimées et ceux-ci pourraient revenir sur le marché asiatique.

Cotation entrée abattoir du porc charcutier - classe S bassin Sud-Est



Source : FranceAgriMer

Prix moyen du porc charcutier - classe S en Europe



Source : Commission européenne

Ovins

En août, les **abattages** régionaux d'agneaux progressent de nouveau.

Abattages d'agneaux			
août 2019	août 2019/ juil. 2019	année 2019	cumul 2019/ cumul 2018
369 tec	+14,4 %	2 773 tec	+6,6 %

Source : Agreste

Les cours de l'agneau sud (6,47 €/kg +2,6 %) et de l'agneau nord (6,20 €/kg, +2,2 %/juillet) progressent de nouveau en septembre, ils restent cependant inférieurs aux prix de l'an passé.

Volailles

Les **abattages** régionaux totaux de volailles sont en retrait de 7,8 % en août par rapport à août 2018. En cumul annuel, ils reculent de 2,2 % par rapport à ceux de 2018 et de 5,5 % au niveau national.

A Rungis, les **cours** sont stables en août, comparés au mois dernier.

Cotation Rungis «découpe»			
	août 2019	août 2019/ juil. 2019	août 2019/ août 2018
poulet PAC* standard	2,30 €/kg	=	=
poulet PAC* Label	4,10 €/kg	=	=
dinde filet	4,80 €/kg	=	-2,0 %

* : Prêt à cuire

Source : FranceAgriMer

En septembre, le prix des **œufs bio de consommation** est stable au stade gros et s'évalue à 1,80 € HT la boîte de 6. Au stade détail GMS, le prix des œufs bio perd 2 centimes pour 1,99 € TTC la boîte de 6. La cotation des œufs conventionnels gagne 11 % au stade de gros à 8,83 € TTC les 100 pièces. La consommation est active depuis la rentrée.

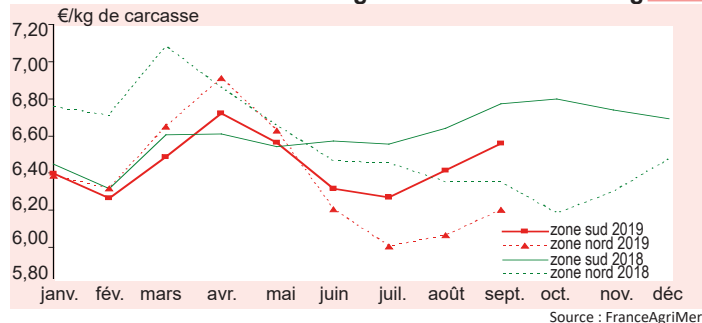
Lapins

Les **abattages** régionaux cumulés de lapins de janvier à août reculent de 2,7 % comparés à ceux de 2018. Au niveau national, les abattages cumulés sont en retrait de 5,5 % par rapport à ceux de l'an passé.

Le **cours** national du lapin vif départ élevage accentue sa hausse saisonnière en septembre avec un gain de 13,3 % en un mois. La demande reprend avec la baisse des températures propice à la consommation de ce produit. Son prix atteint 1,92 €/kg, il est supérieur de 2 % à celui de l'an passé.

Cotation nationale du lapin vif hors réforme départ élevage		
septembre 2019	sept. 2019/ août 2019	sept 2019/ sept 2018
1,92 €/kg	+13,3 %	+2,0 %

Cotation entrée abattoir de l'agneau couvert R 16-19 kg



Source : FranceAgriMer

Abattages de volailles et lapins

	août 2019	août 2019/ août 2018	2019	2019/ 2018
total volailles	6 527 tec	-7,8 %	54 941 tec	-2,2 %
dont poulets et coquelets	5 469 tec	-1,7 %	43 180 tec	+1,7 %
dindes	805 tec	-31,1 %	9 031 tec	-15,7 %
pintades	174 tec	+5,9 %	1 734 tec	-4,9 %
lapins	18 tec	+1,9 %	151 tec	-2,7 %

tec : tonne équivalent-carcasse

Source : Agreste

Oeufs - prix moyens mensuels

Marché	Libellé	Unité	septembre 2019
Bio-France-Gros	œuf bio barq. de 6	€ HT la boîte de 6	1,80
MIN Rungis Oeuf-Gros	œuf M(53-63 g) cat.A colis de 360	€ HT les 100 pièces	8,83
Lait Oeuf détail GMS	œuf bio barq. de 6	€ TTC la boîte de 6	1,99
Lait Oeuf détail GMS	œuf G(63-73 g) barq. de 6	€ TTC la boîte de 6	1,21

Fusion dans la filière régionale cunicole pour dynamiser la production

Le maintien de la production cunicole constitue un défi majeur pour la filière dans un contexte où le cheptel de lapines mères a chuté depuis 2000. L'activité de production cunicole s'inscrit dans un contexte difficile en France où la consommation de viande de lapin baisse régulièrement notamment chez les jeunes dans un contexte de net renchérissement des prix des matières premières en 2019 et de perte de valorisation des peaux. Le prix des aliments pour lapins est reparti à la hausse en 2019 après 3 années de baisse.

Dans ce contexte, la filière régionale lapin s'est dotée d'un nouveau groupement de producteurs LAPALLIANCE depuis le 1er juillet issu de la fusion de la coopérative Gelap-Union et de la Sica Lapins Sud Est. Les objectifs du nouveau groupement visent notamment à garantir des prix stables et une rentabilité aux producteurs grâce à une contractualisation entre producteurs, fabricants d'aliments et abattoirs, qui tiennent compte des coûts de production. Les abattoirs peinent à trouver des éleveurs en nombre suffisant pour satisfaire leurs besoins avec davantage de lapins produits localement.

■ François Bonnet
Fabrice Clairet

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Une année noire pour les apiculteurs

L'année 2019 est une année atypique : un mois de février très doux suivi d'un printemps froid puis une sécheresse avec deux épisodes caniculaire mettent en péril certains ruchers et réduisent drastiquement la production de miel. La récolte de miel s'annonce catastrophique avec des pertes qui varieraient entre 50 et 70 % par rapport à une année normale.

Production

L'année 2019 s'annonce catastrophique pour les apiculteurs en raison d'une succession d'aléas climatiques qui ont pénalisé les miellées : printemps froid puis été marqué par une sécheresse importante et deux épisodes de canicule. La récolte 2019 de miel est en fort retrait avec une première évaluation des pertes entre 50 et 70 % comparées à une année normale. Dans les zones les moins touchées par la sécheresse (départements Isère, Savoie et Haute-Savoie), le déficit est de l'ordre de 50 % car il y a une récolte de miel de montagne. Dans les zones très sèches notamment en plaine, le déficit se situe plus souvent vers 70 % (Puy-de-Dôme). Dans certains secteurs un peu humides comme le Royans, la récolte est meilleure chez les apiculteurs qui ont transhumé.

La production de miel de printemps est globalement très faible. En début d'année, les températures clémentes de mi-février favorisent le démarrage de la ponte des reines et le développement de petites colonies. Puis le printemps très sec et froid provoque un gros déficit en provision et un risque de famine. Avec le froid, les sorties des abeilles sont limitées en mars-avril et les arbres fruitiers n'ont pas pu être bien butinés. Les abeilles n'ont plus suffisamment de pollen et de nectar pour se nourrir convenablement. Des mortalités dues à la famine sont recensées, phénomène plutôt rare en cette période. Les miellées printanières sont réduites ou inexistantes sur pissenlit, colza et acacia ou fruitier en raison des mauvaises conditions climatiques. Il y a quelques miellées de ronce et de tilleul mais le niveau de récolte est variable quand celle-ci est possible.

La production de miel d'été est réduite par les effets de la sécheresse et des deux canicules. Avec les températures élevées, les plantes manquent d'eau et ont moins de nectar. Autre conséquence des fortes températures : les abeilles doivent ventiler la ruche pour maintenir une température idéale à 35°C ce qui les détourne du butinage et de la production de miel. La ponte de la reine diminue avec la chaleur. Il y a une demi récolte en montagne au-dessus de 900-1 000 m. La production de miel de tournesol est hétérogène selon les secteurs. La récolte de miel de lavande est faible au sud de la région car l'été est trop sec avec beaucoup de vent. Les récoltes de miels de garrigue, thym et romarin sont réduites en raison d'une floraison gênée par les fortes chaleurs.



En 2019, la France devrait produire moins de 10 000 tonnes de miel selon l'union nationale de l'apiculture française (Unaf) alors que la consommation est d'environ 40 000 tonnes. Ce manque de miel pourrait renforcer les importations de miels étrangers et faire augmenter les prix. En France, seule la Bretagne tire un peu son épingle du jeu où la météo est restée plus fraîche. C'est aussi une année noire pour de nombreux apiculteurs européens, notamment Italiens qui évoquent la pire récolte de leur histoire, à cause des aléas climatiques. En Roumanie, premier pays européen producteur de miel, la production devrait être inférieure à la moyenne (de 25 000 tonnes). En Espagne, premier pays en nombre de ruches, la récolte est en berne depuis 2015.

Problématiques sanitaires

La charge en **varroa** est toujours présente. Elle fragilise les essaims et contribue aux mortalités. Des niveaux d'infestations parfois élevés sont constatés malgré de bonnes pratiques de traitements.

Après la découverte de deux foyers de **loque américaine** en avril sur des ruchers situés dans le Puy-de-Dôme, un troisième foyer est confirmé fin septembre.

Des **viroses** sont relevées, probablement dues à des carences alimentaires.

Entrée d'hiver

Les fortes chaleurs estivales ont réduit la ponte normale des reines si bien que les générations d'abeilles ne se sont pas toujours bien renouvelées à l'approche de la période hivernale. Les chances de survie des colonies d'abeilles pourraient donc diminuer. Les réserves semblent déjà limitées compte tenu de cette sécheresse importante et nécessiteront des nourrissements parfois importants pour passer l'hiver.

■ **Fabrice Clairet**

Mesures réglementaires

- Deux nouvelles substances, flupyradifurone et le sulfoxaflor, agissant comme des néonicotinoïdes vont être interdites en France pour protéger les colonies d'abeilles en déclin. Ces deux substances ne sont toutefois pas actuellement disponibles dans des produits sur le marché français.

L'agriculture bio rend les abeilles plus productives et plus nombreuses

L'agriculture biologique profite aux colonies d'abeilles, selon une étude réalisée par une équipe de chercheurs du CNRS, de l'Inra et de l'Université de la Rochelle. Les scientifiques ont analysé six années de données du dispositif « Ecobee », qui opère un suivi de colonies d'abeilles sur 50 ruches expérimentales, dans le but de mesurer l'effet des pratiques agricoles dans des conditions réelles. Ils indiquent avoir trouvé jusqu'à 20 % d'abeilles adultes et 53 % de miel en plus dans les colonies situées près de parcelles agricoles bio, par rapport à celles entourées de cultures conventionnelles. Selon eux, ce phénomène s'explique par une plus grande diversité des ressources en pollen, liée à la présence d'adventices, mais aussi à une diminution de la mortalité due aux pesticides.

Source : CNRS/Inra

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Photo : ©Cheick.saidou/agriculture.gouv.fr
Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2494-0070